



Affiliée à la Fédération
Internationale de Boules

Copie à :
Chrono
Comité directeur



FÉDÉRATION FRANÇAISE DU SPORT BOULES

Bernard DAUBARD
Président de la F.F.S.B.

à

Mme, MM. les Présidents de LBR
Mmes, MM. les Présidents de CBD

Réf : BD/XM/101

Objet : protection données personnelles

Villeurbanne, le 22 mars 2021

Madame la Présidente,
Monsieur le Président,

Comme nous en sommes tous informés, il y a aujourd'hui possibilité de reprendre la pratique bouliste d'entraînements en extérieur au sein de nos associations sportives (voir décisions sanitaires pour le sport à partir du 20 mars ci-jointes).

Seuls les mineurs, dans le cadre scolaire, peuvent avoir accès aux boudromes intérieurs (couverts et fermés).

Les consignes sanitaires doivent être intégralement respectées, vous avez d'ailleurs reçus à cet égard la charte « VIRONS LE VIRUS ».

Cependant j'attire votre attention (concernant le relevé des identités des participants) sur le respect de la loi relative à l'informatique, les libertés et la conservation des fichiers.

Vous trouverez ci-joint une notice explicative ainsi qu'un exemple de fiche relevé.

Je vous remercie par avance d'en prendre connaissance et de la diffuser le cas échéant.

Recevez, Mesdames les Présidentes, Messieurs les Présidents, mes respectueuses salutations.

63 Rue Anatole France
69100 Villeurbanne

Téléphone
04 78 52 22 22

Internet
www.ffsb.fr

E-mail
daf@ffsb.fr

N° Siret : 779 825 744
00039

Code NAF : 9312 Z

Bernard DAUBARD